

## **SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE MUNICIPAUTE**

### ■ Séance du 14 décembre 2012

### ■ Présentation du rapport d'activité 2011 du délégataire de Service Public pour les parcs de stationnement Félix Baret, Monthyon, Julien, Gambetta, Timone, Phocéens, Corderie à Marseille – DSP SPS QPark n° 91/354

#### I/ Compte-rendu technique

En 2011, le délégataire a réalisé des investissements dans les différents parkings objets du présent contrat pour un montant total de 2 973 k€, dont la part principale est imputable aux travaux de rénovation du parc Félix Baret.

Depuis le début de la délégation de service public, les investissements cumulés s'élèvent à 14 378 k€ contre 7 200 k€ minimum prévus au contrat. Cet engagement a donc d'ores et déjà été satisfait par le délégataire. Cet état de fait est essentiellement dû aux investissements réalisés durant la période 1999-2009 qui ont plus que compensé le retard pris entre 1996 et 1998 par rapport au plan prévisionnel.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire dispose d'une équipe dédiée à l'exploitation des sept parkings objets de la présente DSP, correspondant à 36,67 équivalents temps plein. Ceci est conforme aux engagements contractuels.

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires et abonnés ont fait l'objet d'une augmentation en janvier 2011 conformément au contrat. Cette augmentation varie de 0,7 à 6 % pour les tarifs horaires et de 3,5% à 4,8% pour les abonnements.

S'agissant de l'évolution de la fréquentation horaire et abonnés, les tableaux ci-après présentent pour chacun des 7 parkings, l'évolution 2010/2011.

Ces tableaux présentent aussi la répartition en pourcentages de la fréquentation horaire et abonnés par parking.

<b>Fréquentation horaire payante</b>				
	2010	2011	Répartition fréquentation 2011	Evolution fréquentation 11/10
Timone	270 437	279 479	28,1%	3,3%
Baret	222 429	199 511	20,0%	-10,3%
Corderie	19 886	20 056	2,0%	0,9%
Gambetta	140 041	136 184	13,7%	-2,8%
Julien	177 868	170 052	17,1%	-4,4%
Monthyon	204 811	179 168	18,0%	-12,5%
Phocéens	10 089	11 222	1,1%	11,2%
<b>Total</b>	<b>1 045 561</b>	<b>995 672</b>	<b>100,0%</b>	<b>-4,8%</b>
<b>Moyenne</b>	<b>149 366</b>	<b>142 239</b>		

<b>Fréquentation abonnés</b>				
	2010	2011	Répartition fréquentation 2011	Evolution fréquentation 11/10
Timone	54	50	2,8%	-7,4%
Baret	172	130	7,3%	-24,4%
Corderie	228	211	11,9%	-7,5%
Gambetta	449	420	23,6%	-6,5%
Julien	420	401	22,6%	-4,5%
Monthyon	368	350	19,7%	-4,9%
Phocéens	241	215	12,1%	-10,8%
<b>Total</b>	<b>1 932</b>	<b>1 777</b>	<b>100,0%</b>	<b>-8,0%</b>
<b>Moyenne</b>	<b>276</b>	<b>254</b>		

En 2011, le parc de la Timone enregistre la plus forte fréquentation horaire et les parkings Gambetta et Julien présentent la plus forte fréquentation abonnés.

Globalement, la fréquentation des parkings de cette DSP est en recul tant en ce qui concerne les horaires (-4,8%) que les abonnés (-8%).

## 2/ Economie de la délégation

En 2011, la baisse globale de la fréquentation, n'est pas compensée par les augmentations tarifaires. Le chiffre d'affaires s'établit à près de 7,2 M€ HT et enregistre une baisse de -3,2 % par rapport à l'exercice précédent. Ce sont, comme l'année dernière, les parkings Baret, Gambetta, Julien et Monthyon qui génèrent le meilleur chiffre d'affaires à hauteur de plus d'un million d'euros chacun.

Globalement le chiffre d'affaires de la DSP est constitué pour plus des deux tiers, des recettes issues des usagers horaires et 30 % du chiffre d'affaires, émane des recettes « abonnés ».

Enfin les autres produits dont la publicité représente 1 % du chiffre d'affaires.

Le total des produits s'établit à 7,3 M€ HT.

Entre 2010 et 2011, les charges, stagnent. Elles s'élèvent à 7,1 M€. Ceci est dû notamment au recul des frais de gardiennage et à la baisse de la Taxe Professionnelle. Ainsi, l'essentiel des charges est constitué par les dotations aux amortissements et provisions (28%), les frais de personnel (26%), les charges externes (31%) et les charges financières (12%).

Le résultat net de la délégation diminue mais reste positif à hauteur de 163 k€, soit 2,3% des produits, hors prise en compte de la rémunération des fonds propres affichée par le délégataire qui n'a pas à être impactée au compte de résultat de la délégation.

### 3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant s'élevant à 33% des recettes excédant les recettes prévisionnelles des parcs. Le chiffre d'affaires 2011 étant inférieur au prévisionnel contractuel, aucune redevance n'est due à MPM pour cet exercice.

### **III/ Qualité du service**

Le délégataire propose un certain nombre de services complémentaires à destination des usagers des parkings et a notamment mis en place des chèques parkings afin de favoriser la fréquentation des ouvrages.

Le délégataire fait état, comme les années précédentes, de problèmes de propreté dans certains parkings du fait notamment de la présence de SDF aux abords des ouvrages.

Enfin, pour lutter contre les problèmes de délinquance récurrents au sein de certains parcs, le délégataire fait appel aux services d'une société de sécurité. Ces prestations sont notamment déployées aux parkings Baret, Monthyon, Julien et Gambetta souvent exposés à de tels actes lors des jours de forte affluence.

### **IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2011**

La diminution tendancielle de la fréquentation des parcs par les abonnés corrélée à une baisse plus ponctuelle de la fréquentation horaire de certains parkings, induit une diminution du chiffre d'affaires global. Le maintien des charges permet toutefois de limiter la diminution du résultat net qui reste positif à hauteur de 163 k€.

Les recettes enregistrées étant inférieures au prévisionnel contractuel, aucune redevance n'est versée à Marseille Provence Métropole pour l'exercice 2011.

Le délégataire fait preuve cependant, d'une grande volonté d'amélioration des sites en réalisant des travaux d'entretien dépassant les engagements contractuels. Ainsi en 2011, 3 millions d'euros ont été investis principalement au parking Félix Baret, portant le total des investissements à près de 14,4 millions d'euros depuis le début du contrat.